

INTERPARFUMS

Politique Qualité, Sécurité et Conformité des produits

« Nos activités s'inscrivent dans une démarche de responsabilité.

Notre engagement en faveur de la qualité, de la sécurité et de la conformité est fondamental pour Interparfums. Notre objectif est de répondre aux attentes de nos consommateurs et de nos donneurs de licence en développant des produits de qualité et sûrs. Cette politique a pour objet de formaliser les démarches mises en place depuis la création du Groupe en nous concentrant sur le cycle de vie de nos produits. »

Philippe Benacin,
Président-Directeur Général

Paris, le 20 octobre 2024

Préambule

Le Groupe assure la mise sur le marché des produits cosmétiques qu'il commercialise et est donc responsable de l'évaluation de leur sécurité pour la santé. Il s'appuie également sur les informations transmises par les parfumeurs qui évaluent l'innocuité des matières premières qui composent les compositions parfumantes.

A) Politique et outils

Nous maintenons notre engagement en faveur de l'excellence de la qualité et de la sécurité à tous les stades du cycle de vie d'un produit grâce à notre approche de la gestion de la qualité et de la sécurité, qui repose sur les mesures proactives suivantes :

- veille réglementaire ;
- animation du système qualité Interparfums ;
- sélection rigoureuse des fournisseurs d'ingrédients et des conditionneurs ;
- gestion des risques en matière de qualité et de sécurité, y compris évaluation de la sécurité des produits ;
- contrôles chez les conditionneurs au travers de l'application de la norme ISO 22716, des processus, des équipements et des produits, y compris la qualification du personnel et des processus de production ;
- contrôle de la conformité des conditionneurs par le biais d'audits BPF (Bonnes Pratiques de Production) ;
- existence de procédures rigoureuses de communication interne et de notification à la Direction en cas de non-conformité ou de problèmes liés aux produits ;
- information des consommateurs sur la composition des produits en particulier sur la présence éventuelle d'allergènes.

Concrètement, Interparfums :

- fait pratiquer des tests d'innocuité cutanée sur l'ensemble des produits mis sur le marché. Conformément au règlement CE 1223/2009, aucun de ces tests n'est effectué sur des animaux. Les tests d'innocuité cutanée sont effectués sur des adultes volontaires sains sous contrôle dermatologique ;
- fait pratiquer une évaluation de la protection antimicrobienne (sécurité microbiologique) dans les produits non alcooliques selon la norme ISO 11930 : 2019 ;
- prend en compte le règlement REACH (Directive CE N° 1907-2006 du 18 décembre 2006), relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques auprès de tous ses fournisseurs ;
- demande à tous ses fournisseurs de s'engager à fournir des articles ne contenant aucune substance listée à l'annexe XIV (substances dites extrêmement préoccupantes) ;
- évalue avec la plateforme Ecovadis la performance des fournisseurs, notamment des parfumeurs, sur les questions relatives à la santé sécurité des consommateurs avec en particulier l'absence d'utilisation de substances préoccupantes ou à controverse ;
- surveille et applique les nouvelles réglementations en vigueur. Cela implique une reformulation régulière des produits en substituant les ingrédients nouvellement interdits ou restreints ;
- dispose d'un service de cosmétovigilance pour suivre et enregistrer les effets indésirables liés à l'utilisation des produits mis sur le marché par le Groupe. Une procédure visant à définir les étapes à suivre lors de la réception de la réclamation est appliquée et les mesures correctives sont systématiquement déployées.

B) Information des consommateurs

Interparfums a mis en place une page web (myproducts.interparfums.fr) permettant de naviguer par produit et de vérifier la présence ou non de substances chimiques préoccupantes. Une attention particulière est portée à la divulgation de la présence d'allergènes conformément à la publication du règlement (UE) 2023/1545 effective depuis le 26 juillet 2023.

C) Organisation mise en place

Notre engagement en faveur de la qualité est porté par notre Comité exécutif, ainsi que par notre directeur *Supply Chain & Opérations*, notre directrice qualité, avec l'aide de son équipe et notre équipe Affaires réglementaires. Ils sont soutenus par des experts externes qui fournissent une évaluation scientifique et indépendante de l'innocuité des produits.

En détail, le service réglementaire au sein de la Direction *Supply Chain & Opérations* est chargé de contrôler les formulations de nos produits. Le service Qualité est alerté en permanence sur les défauts et non conformités pouvant apparaître chez les sous-traitants sur toute la chaîne de production, depuis la réception des composants jusqu'à la libération des produits finis. Il traite ces problématiques conjointement avec les services Qualité de ses sous-traitants.

Cette équipe de scientifiques effectue un suivi continu des données en constante évolution concernant les ingrédients et collabore avec les parfumeurs et ses pairs du secteur par l'intermédiaire de la FEBEA afin d'évaluer la sécurité des ingrédients utilisés dans nos produits.

La cosmétovigilance est assurée par le service réglementaire.

Tous les employés d'Interparfums doivent contribuer à son engagement en faveur de la qualité, de la sécurité et de la conformité, en respectant les lois, les réglementations et les politiques et procédures rigoureuses du Groupe dans tous les pays où ses produits sont commercialisés.